



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Fusion école maternelle Quinivet et école élémentaire Jules Ferry

DEL-2015-021

Numéro de la délibération : 2015/021

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/02/2015

Date de convocation du conseil : 17/02/2015

Date d'affichage de la convocation : 17/02/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Était absent : M. Eddy RENAULT

Fusion école maternelle Quinivet et école élémentaire Jules Ferry

Rapport de Soizic PERRAULT

La fusion de deux écoles correspond à leur réunion en une structure unique ; peuvent être fusionnées des écoles élémentaires ou des écoles maternelles ou encore une école maternelle et une école élémentaire.

Une décision de la commune concernée est nécessaire dans tous les cas.

A la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, les élèves de l'école maternelle Quinivet sise 64 rue Marengo, intégreront les locaux qui leur sont dédiés au sein de l'école Jules Ferry, sise 2, Quai Presbourg, formant ainsi un groupe scolaire de centre-ville sur un seul et même site.

Compte-tenu de ces éléments l'Inspecteur de l'Education Nationale nous a fait part d'un projet de fusion de ces deux écoles à la prochaine rentrée scolaire 2015/2016.

Après concertation avec l'équipe enseignante qui a donné son accord, les deux conseils d'école ont également émis un avis favorable à cette fusion par 16 voix pour et 1 voix contre.

Ce projet apporterait les changements suivants :

- un seul lieu (déplacements facilités pour les parents)
- une école au lieu de deux (continuité pédagogique)
- une seule structure (continuité administrative)
- une seule direction

Il appartient désormais au conseil municipal d'entériner cette fusion.

Nous vous proposons :

- d'approuver la fusion de l'école maternelle Quinivet et de l'école élémentaire Jules Ferry en une entité unique, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2015/2016.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 février 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**